

Rugby

La Fégar suspend le Championnat national

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LA Fédération gabonaise de rugby (Fégar) a annoncé samedi dernier, à quelques heures de la rencontre entre les Vautours et Soof, la suspension du Championnat national de rugby. Sans en donner la durée. Cette décision a été motivée, selon cette instance, par la volonté de plusieurs présidents d'afficher une solidarité vis-à-vis de son premier responsable, Pascal Agnama Eboumi. « La Fégar, le président de la Ligue de rugby de l'Estuaire, les présidents du RCG, d'Erco XV, des Vautours et du RCL ont décidé de ne plus participer au Championnat national. Cela, par solidarité au président Pascal Agnama Eboumi et à la Fégar, suite aux agressions verbales dans les médias et sur les réseaux sociaux exécutées par Stéphane Trehout, pourtant déjà radié depuis février 2018 de la Fédération gabonaise de rugby, pour des

actes précis que la commission d'éthique a présentés dans son rapport», peut-on lire dans le communiqué de la fédération. Approchée, celle-ci n'a pas souhaité s'étendre sur le sujet. Admettant juste, du bout des lèvres, que les dernières sorties médiatiques de Stéphane Trehout, président des Rugbyphants, qui se sont retirés d'eux-même du championnat depuis plusieurs journées pour désaccord avec la Fégar, ont troublé la quiétude de l'instance. C'est du moins la version officielle. Car officieusement, les propos sont d'une tout autre nature. Certains admettent que la fédération n'est plus gérée correctement, et qu'il est temps de redéfinir les priorités. « Il y a des problèmes et il faut bien, à un moment ou à un autre, s'asseoir et se pencher sur les différentes entraves. Beaucoup de personnes investissent dans cette discipline et veulent la voir évoluer. Il faut donc revoir les règles du jeu, moderniser la fédération, revoir le pro-



Photo : Jocelyn ABILA

Personne ne sait encore à quelle date reprendra la compétition.

gramme de développement du rugby et les gens les plus aptes à le mettre en oeuvre», ont avancé certaines sources. La récente bagarre générale déclenchée au terme

du match entre les Vautours et le RCL (18e journée) a été le summum d'une série de couacs et de projets contrariés. De la contestée omniprésence de Pierre Duro (au-

jourd'hui président d'honneur de la Fégar), en passant par la supposée gestion opaque de l'instance (Stéphane Trehout en a fait son cheval de bataille), aux possibles

retombées financières du plan de développement du rugby, les prochaines discussions sur le redressement de la balle ovale gabonaise risquent d'être animées.

Brèves

National-Foot 1 et 2 : les joueurs mis au repos

Depuis l'arrêt de la compétition le 10 février 2018 dans sa sixième journée, faute de financement, certains clubs ont décidé d'arrêter les entraînements et de mettre leurs joueurs au repos forcé. C'est le cas de l'USB, Stade Migovéen, Adouma FC et AS Pélican. D'autres, tels que AO CMS, Akanda FC, Stade Mandji et Lozosport ont opté pour le réajustement de la cadence des entraînements. Interrogés sur la question, tous les présidents de clubs rencontrés sont très remontés, du fait qu'ils continuent de payer les joueurs.

Landry Ndong Nguéma hérite de l'association de clubs

Le président de l'AO CMS, Bosco Alaba Fall, étant démissionnaire du fait de sa candidature à la présidence de la Fégafoot, c'est celui d'Adouma FC, Landry Ndong Nguéma, qui a été porté par ses pairs à l'unanimité à la présidence de l'Association des clubs professionnels de D1 et 2. Ce dernier, qui occupait jusque-là le poste de vice-président dans l'ancien bureau, va présider aux destinées de l'organisation jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale.

Ndoumbou Likouni : "Je ne pouvais pas trahir une vieille amitié de 35 ans"

L'ancien président du Comité de normalisation à la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) de 2013-2014, Diego Ndoumbou dont d'aucuns pensaient qu'il devait briguer la candidature à la prochaine élection du président de la Fégafoot, a tordu le cou à cette rumeur en laissant entendre aux journalistes qui lui ont posé la question, qu'il n'était pas capable d'être un adversaire de Pierre-Alain Mounquengué avec qui il est ami depuis 35 ans. Il est, du reste, annoncé comme

son colistier.

Adouma FC toujours sans entraîneur

Depuis la mise à l'écart d'Amos Moussavou, le directoire de l'équipe migovéenne a du mal à lui trouver un remplaçant. C'est du moins ce que nous a fait savoir le président du club, Landry Ndong Nguéma, qui a, en outre, indiqué qu'en attendant de recruter un technicien, l'intérim est assuré par Germain Mayoukou, l'ancien adjoint du technicien gabonais limogé.

Des attestations non authentifiées remises aux lauréats

Sous la supervision de l'instructeur Blaise Ngamamba, la Ligue provinciale de football de l'Ogooué-Maritime vient de faire bénéficier à une vingtaine d'entraîneurs exerçant dans cette ligue un stage de niveau licence "C". Un diplôme qui donne la possibilité aux bénéficiaires de pouvoir diriger les clubs du National-Foot 2 et de D3. Reste que les diplômes décernés ne comportaient aucune signature des officiels, ni même celle du Directeur technique national. Erreur ou oubli ? Chacun y est allé de son petit commentaire.

Eboa Ndjanga, major de la promotion 2017-2018

Si, à l'issue du dernier stage dédié aux techniciens nationaux de niveau licence "C", les organisateurs n'ont pas jugé bon de classer les lauréats par ordre de mérite, il en ressort que ces derniers ont tenu tout de même à déclarer le nom du Major de la promotion, l'ancien international gabonais et ancien défenseur central de Pétrotransport, Mbilinga, Aigles-Verts de Port-Gentil et Vac de Mouila, Eboa Ndjanga "alias le singe fou". Ce dernier était très satisfait d'avoir obtenu ce diplôme qui lui donne l'autorisation de s'asseoir désormais sur un banc de touche, en tant que coach principal.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DEBITEURS

Compte tenu du contexte économique actuel et tenant compte des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la **résolution n° 3 de son Conseil d'Administration du 07 Novembre 2017, initié du 01 Février au 30 Avril 2018**, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif.

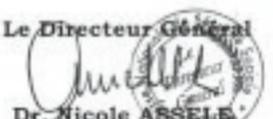
Condition d'accès :

- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette
- 2- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.

NB : Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Une équipe dédiée des agents de la Direction du Recouvrement se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions.

Fait à Libreville, le 19 Janvier 2018.

Le Directeur Général

DR Nicole ASSELLE

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 23 • Centre d'appels : 103
www.cnss.gq • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel

